



bessoin aide mon proces comme parti civils tourne aux cauchemar

Par **momoss**, le **21/03/2014** à **16:18**

bonjour a tous et merci de me lire et tenter de me conseilait .je vais essayait d etre le plus court et clair possible pour avoir conseil sur mon cas.rn rnje m explique sur les fait et le déroulement de mon affaire a la suite d un vole de véhicule de circuitrndans mon garage puis beaucoup plus tard de plusieurs acte de vandalisme sur mes véhicule garer devant chez moi crevaison x4 , pare brise cassé , rayure etc j ai eu des doute sur la personne qui me faisait cela .chose qui ces avérer par un coup de telephone le02/11/2013 me donnant l identité de la personne ,cette meme personne été plus haut devant chez moi et roder dans son vehicule tous feux eteint avec 3 personne pour faire court j habite un village de 4500 personne,tous le monde ce connait et je connaissait mon futur agresseur . j ai decider d appeller un amie pour aller le voir et qu il s explique des fait qui lui sont reprocher avant d aller deposer plainte le lendemain mais en aucun cas de mener comme son avocat la dit lors du proces devant le tribunal correctionnel une mission punitive .pour faire cour et ne pas ecrire tous un livre .au bout de trois heure de recherche plusieurs cout de telephone passer a la gendarmerie je tombe sur lui je le poursuit appel de phares des geste lui demandant de s arreter il mais pied au placher bien qu il mes reconnu en plein village eclairer et tente de s echapper je le double m arrete au prochain rond point lui barre un des 4 passage qu il y avait moi le temps de desendre de mon vehicule je me dirige vers lui de son cote lui faisant le geste que je voulez lui parler la il recule de trois metre cale remets la premier fais patiner la voiture me fonce dessus me percute j ai faillit perdre la vie ce soir la si je n avais pas relever ma tete qui etais sur le trajet des roue arr .donc je suis au sol lui prend la fuite mon amie a desuite vu que j avais la clavicule qui depasser vers le haut donc .il s en suit rupture des ligament, intervention de chirugie, depot de plainte pourrnrviolence avec usage d une arme suivie d incapacité superieure a 8joursrnlui a été en garde a vue avec une date de proces .moi en convalescence qui n est toujours pas fini il a fallut que j apprenne a dormir assis ca fais très mal ces choses la

.nrn
enfin et déjà merci à ceux qui m'ont lu jusqu'ici sur les conseils de plusieurs amies je prend un avocat très réputés dans la France entière pour ce qui des dédommagement corporels en gros il me dit que c'est tout ok que l'on va se constituer partie civile etc etc...
vient enfin le jour du procès aux correctionnels que j'attendais avec impatience j'appelle le cabinet pour savoir si c'était mon avocat ou un de ses collaborateurs on me dit qu'il enverra quel qu'un d'autre j'arrive à la voir juste avant la sonnerie de début elle me dit qu'après l'entretien avec la partie adverse que ce serait une formalité qu'il reconnaît les faits et me fera des excuses puis la suite sera au civil je retourne m'asseoir soulager comme si on m'enlevait un poids écrasant sur la poitrine qui me tient depuis plus de 5 mois je suis donc allée à la barre avec lui et je vois que le juge prends une note sévère envers mon adversaire. Là il nie tout s'étonne d'être là le juge me demande le pourquoi du comment je m'explique sur le début des faits et avant même de finir l'avocat adverse nous coupe me pose une question sur un ton comme si c'était une évidence (M. vous êtes connue du tribunal correctionnel) ma réponse fut directe NON il en rajoute (vous êtes sûr) en faisant une grimace, non le juge ce mais à cheval sur son siège lui dit maître de toute manière on est pas là pour faire le procès de la partie civile. Puis ce fut la catastrophe mon avocate ayant déjà plaidé ma cause n'a pas bougé un cils alors que je demandais de le faire. L'avocat adverse s'est mis à sortir des fausses attestations que je peux prouver un pseudo témoin de la scène qui aurait tout vu ce jour-là et ne s'est jamais manifesté auprès de la gendarmerie. Puis pire encore il a mis en scène les faits dignes d'un scénario hollywoodien comme quoi je serais un missionnaire que je roule avec de grosses BMW noires que j'ai la carrure imposante (je fais 1.87 pour 65kg) ce retour vers moi pour me mettre en colère mais le plus beau dans tout cela il a sciemment sorti du contexte les PV gendarmerie a acquis ces attestations frauduleuses pour preuve et j'en passe afin de tromper le juge choses qui ont marché car au début il voulait selon ces adjectifs sévèrement punir ces actes. Il en a ensuite sorti des actes de vandalisme sur le véhicule de son client. Enfin bref je suis passé pour un gangster le juge a changé de regards a même souri à l'autre avocat du coup il a eu quatre mois de sursis avec 5 ans de mise à l'épreuve 800€ de je ne sais pas trop quoi et le pire il a eu droit au partage des torts 50/50 pour le civil. MON AVOCAT N'A RIEN DIT C'EST JUSTE CONTENTER DE ME DIRE ATTENDAIS MR ON VA AVOIR LA PAROLE. Puis à la fin quand on est sortie bien quelle voyait que j'étais très en colère en gros que c'était bien il a pas eu de mal à relaxer quelle verrait avec son patron qui est mon avocat quelle stratégie adopter pour le civil. Je viens de faire part au responsable mon mécontentement j'ai rendez-vous avec lui mardi j'ai bien peur qu'il se foute de partager la responsabilité 50/50 pour moi je ne l'accepterais pas.
question 1: qui doit faire appel de la décision qui n'est que de dix jours moi ou mon avocat
question 2: comment déposer plainte pour les attestations fournies par ces personnes qui sont très graves car j'ai de quoi les contester le pseudo témoin était accablé au bar à son habitude le barman et patron du bar peuvent me faire des attestations il se rappelle bien de ce jour où je me suis fait renverser
question 3: comment attaquer l'avocat de la partie adverse qui a modifié les faits et témoignage pour induire le juge en erreur
question 4: est-ce que c'est normal que mon avocate n'ait rien dit et surtout elle était pas au courant de la plaidoirie de l'autre partie alors quelle a bien échangé ces documents assise à côté de l'avocat net même mieux a rédigé la sienne pendant que l'autre voyait tout.
pour le moment j'aimerais de l'aide à ces questions je suis désolée d'avoir autant décrit les faits mais pour des réponses claires je préfère être claire. Pour moi la nuit tous les chats ne sont pas gris
pour finir il en va de soi que j'ai souffert pendant ces très longs mois physiquement, mentalement je suis épuisée vide au bout du rouleau financièrement aussi vu mon état j'ai essayé de reprendre mon travail mais en tant que mécanicien/carrossier c'est impossible à 31 ans passé je me mets à pleurer encore mon épouse est traumatisée depuis et j'en passe. Je suis d'un caractère de vaillant mais là je suis à terre merci à tous ceux qui m'ont lu jusqu'à la fin et mille merci à ceux qui peuvent me conseiller.